

Compte rendu de la séance du 20 janvier 2021

Secrétaire(s) de la séance:

Bruno LAFOUX

Délibérations du conseil:

Demande de subvention DETR- Eclairage public (DE 2021 003)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de terminer la rénovation de l'éclairage public par le remplacement des 62 dernières lanternes énergivores (100 ou 150W) par des lanternes LED de 37 W. Les travaux sont estimés à 31 434€ HT soit 37 720.80€ TTC.

Il propose pour le financement de déposer une demande de subvention dans le cadre de la DETR

	Base € HT	Taux	Montant €
DETR	31 434.00	40%	12 573.60
CEE	31 434.00	5%	1 571.70
Autofinancement			17 288.70
TVA			6 286.80
Total TTC			37 720.80

Après en avoir délibéré, le conseil municipal:

- accepte la proposition du Maire et le plan de financement
- le charge de déposer la demande de subvention et signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet.

Demande de remise gracieuse Mme Bouadou (DE 2021 004)

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre de Mme Bouadou qui sollicite une remise gracieuse pour le remboursement de la Taxe ordures Ménagères 2020. Au vu du contexte sanitaire, Mme Bouadou ne trouve pas de travail en restauration.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la remise gracieuse demandée de 115€.

Remboursement trop perçu frais de chauffage 2020 (DE 2021 005)

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Mme QUERNET Catherine qui demande le remboursement des frais de chauffage trop versés en 2020.

Suite au calcul des frais réalisé fin décembre, Mme Quernet a trop versé la somme de 317.60€.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte de rembourser à Mme Quernet la somme de 317,60€.

Demande DETR-DSII- Rénovation thermique ensemble mairie (DE 2021 007)

Suite à l'étude énergétique réalisée par le cabinet Energio en 2020, Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de rénovation thermique de l'ensemble "Mairie, Agence Postale Communale et deux logements communaux".

Les travaux consisteraient :

- à remplacer la chaudière collective fuel par 3 pompes à chaleur géothermie (une pour la mairie et l'agence postale, une par logement)
- Changer les huisseries de la mairie et de l'agence postale
- Changer l'éclairage intérieur de la mairie et de l'agence postale par un éclairage LED.
- Refaire l'isolation de la mairie

Les travaux et la maîtrise d'oeuvre sont estimés à 193 269.39€HT soit 221 082.31€TTC

Il propose de déposer une demande de subvention dans le cadre de la DETR et du DSIL conformément au plan de financement suivant:

	Base €HT	Taux	Montant €
DETR	193 269.39	30%	57 980.82
DSIL	193 269.39	30%	57 980.82
ADEME	54 969.13	43%	23 414.87
DEPARTEMENT	26 735.25	56%	15 239.00
Autofinancement	193 269.39	20%	38 653.88
	TVA		27 812.92
	Total TTC		221 082.31

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte la proposition du Maire et le plan de financement.
- le charge de déposer les demandes de subvention et signer tous documents nécessaires au projet.